

**SYNDICAT DES
EAUX
de ST ERME
OUTRE
et RAMECOURT**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT DES EAUX**

L'an deux mille vingt-quatre le douze janvier à dix neuf heures, le comité syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Saint Erme Outre et Ramecourt, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Président.

Date de convocation
08 Janvier 2024

Date d'affichage :
08 Janvier 2024

Nombre de délégués
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 11

Étaient présents : MM. NORMAND Alain - BONNET Serge - DALY Jany - CHENU Stéphane - DE REKENEIRE Emmanuel - MERLO Jean-Marie - THERON Jean-Luc - GIRARD Hervé - GISSINGER Thomas.

Absents excusés : M. RAHON François - PAHL Holger - PIERSON Cédric (Pouvoir à M. DE REKENEIRE Emmanuel) - THIRAUT Alexis (Pouvoir à M. NORMAND Alain).

Absents : REMY Michel - HACHET Sébastien.

M. MERLO Jean-Marie a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

**1 - 2024
APPROBATION DU
PROCÈS VERBAL
DU 21 MARS 2023**

Après discussion, le Comité Syndical **adopte** le procès-verbal du 21 mars 2023 à **la majorité absolue** des suffrages exprimés.

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Jean-Marie MERLO,
Le Secrétaire,

Alain NORMAND
Le Président,

Le Président certifie que
la présente délibération a
été déposée en
Préfecture de l'Aisne au
titre du contrôle de la
légalité le
et qu'elle a été notifiée
aux intéressés le
25/01/2024
Publiée sur le site le
08/02/2024

Alain NORMAND